



VetAgro Sup

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

Institut d'enseignement supérieur et de recherche  
en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement



Ecole Nationale des Services Vétérinaires

Le Directeur de  
l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires

Destinataires :  
Agents du corps des ISPV  
et ISPV stagiaires en 2<sup>ème</sup> année à l'ENSV

Marcy l'Etoile, le 5 janvier 2011

L'objectif de ce courrier est de vous rappeler les possibilités offertes par le programme de **formation complémentaire par la recherche (FCPR)** du MAAPRAT, afin d'identifier les candidats potentiels au sein du corps des ISPV pour l'année 2011.

La FCPR permet de présenter une thèse d'université après avoir conduit avec succès un travail de recherche, en trois ans (ou quatre ans, si une année de master est nécessaire). Depuis 1998, 26 ISPV ont soutenu une thèse dans ce cadre, ou sont actuellement en cours de FCPR.

Cette formation s'adresse aux élèves en sortie d'ENSV, ainsi qu'à des agents en situation professionnelle, après occupation d'un (ou deux) premier(s) poste(s). Compte tenu de l'investissement que représente une FCPR, tant pour l'agent que pour l'Administration, cette voie s'adresse de préférence à des agents âgés de moins de 35 ans. Cependant, d'autres cas pourraient être examinés, dans le cadre de projets professionnels bien définis.

L'agent en FCPR ne se destine pas, *a priori*, à une carrière de chercheur. Il acquiert des compétences, des méthodes, des modes de pensées, un titre de « **PhD** », à valoriser ensuite dans une carrière nationale ou internationale. Le sujet et le laboratoire d'accueil sont choisis en intégrant différents critères tels que l'excellence scientifique, les enjeux / les besoins pour le corps des ISPV et le ministère employeur, les domaines d'intérêt du candidat, etc.

Tout en s'appuyant sur les thématiques scientifiques et techniques au cœur du métier des ISPV, la politique du corps des ISPV conduit à faire émerger des thèses dans des domaines trans-disciplinaires (sciences intégratives, humaines et sociales). Une composante internationale sera particulièrement intéressante.

La note jointe fournit des informations plus détaillées.

Selon une procédure commune avec les IAE, les candidats ISPV présentent et défendent leur projet de FCPR devant le Groupe **FCPR et Spécialistes** du CGAAER, chargé d'évaluer et de rendre un avis sur ce projet. Ces avis sont ensuite présentés en séance plénière d'une **commission en charge de la FCPR** où siègent le SRH et les Directions d'administration centrale du MAAPRAT (qui se réunit habituellement début juin). A la suite de cette commission, c'est le SRH qui prend *in fine*, la décision d'accorder ou non la possibilité d'effectuer une FCPR.

Le projet est appuyé par un dossier solidement étayé, rédigé par le candidat en lien avec son laboratoire d'accueil et l'ENSV, ainsi qu'avec l'appui de Philippe FERLIN, président du Groupe FCPR et spécialistes du CGAAER et Dominique PLANCHENAULT, vice-président de ce groupe.

Les ISPV qui pourraient être porteurs d'un projet FCPR, même à un stade élémentaire d'élaboration, sont invités à prendre contact avec l'ENSV (Michel MAS) avant le 21 janvier 2011.

Le Directeur de  
l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires



Olivier FAUGERE

#### Pièces jointes :

- **Annexe I :** La formation complémentaire par la recherche (FCPR) dans le corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire - Note d'information à l'attention des candidats potentiels.
- **Annexe II :** Note d'information aux laboratoires / unités de recherche susceptibles de proposer des sujets de thèse
- **Annexe III :** La liste des ISPV ayant soutenu une THESE dans le cadre d'une FCPR ou qui sont actuellement en cours de formation.
- **Annexe IV :** L'agenda pour le montage du projet doctoral.
- **Annexe V :** Un modèle du dossier à constituer pour une formation doctorale
- **Annexe VI :** Un canevas de l'audition des candidats par le groupe FCPR du CGAAER
- **Annexe VII :** Thématiques proposées par les directions centrales du MAAPRAT pour les FCPR 2011
  
- **Coordonnées de Michel MAS :**
  - o **Tel : 04 78 87 25 39**
  - o **Portable : 06 32 63 06 00**
  - o **Email [m.mas@ensv.vetagro-sup.fr](mailto:m.mas@ensv.vetagro-sup.fr)**